

demandes ont été calmes et presque pas d'affaires n'ont été conclues depuis huit jours.

**HUILES.**—L'huile de morue a été offerte en assez forte partie pendant la huitaine et on signale le placement de quelques lots de 50c à 51c. Les huiles de lupin marin sont complètement négligées. L'huile d'olive est calme de même que celle de ricin. Les huiles de lin qui ont été dernièrement accaparées par la spéculation sont tonnes en hausse. On cote bouillie 82c à 85c et crue 77c à 80 par gallon.

**HUILES DE GRAINES.**—A Londres, l'huile de lin est inactive et sa cote actuellement 33 liv. 5s à 35 liv. 10s pour disponible; sur livraison, il y a peu de disposition à vendre et la cote est nominale de 39 liv. 15s à 34 liv. L'huile de colza est en baisse: brune anglaise disponible et livable sur les 4 premiers mois 41 liv.; sur les mois d'été on cote nominale 43 liv. et de septembre à décembre 42 liv.

A Hull, l'huile de lin est calme; disponible sur ce mois 33 liv. à 33 liv. 2s 6d; janvier à avril 33 liv. 10s; mars à juin, 33 liv. 15s à 34 liv.

**PÉTROLE.**—Les affaires dans le pétrole raffiné sont très calmes et les offres sont plus considérables que la demande. Le marché est faible clôturant de 32c à 33c pour qualité ordinaire au char et 35c à 37c en petits lots.

**RIZ.**—La modicité des stocks restreint les opérations sur une grande échelle: le commerce local n'empêche que pour ses besoins réguliers. Les cours sont réguliers \$4.40 à \$4.50 pour bon ordinaire.

Les affaires en ce grain ont été à peu près nulles depuis huit jours en Europe et les prix sont faiblement soutenus. En Hollande, il ne s'est rien traité, pas plus qu'en Belgique, où le Nécransio est encore nominale tenu à fl. 61 entrée par 50 kil.

A Londres, on a vendu cette semaine 4,500 sacs Madras de 10s 1½ à 10s 3d et 400 tonn., 1,100 sacs Bengale de 8s 9d à 9s 3d.

A Liverpool, il s'est traité 600 t. Moulmain à 10s 6d; 200 t. Nécransio à 10s 3d et 1000 sacs Rangoon, légèrement avarié, à 10s 4½d.

A Bêlme, les affaires ont été nulles et les prix sont nominale sans variations.

**SPRITUEUX.**—Les spiritueux étrangers ont été très calmes pendant la semaine qui vient de s'écouler, néanmoins les cours restent parfaitement soutenus. Les spiritueux domestiques ont été passablement recherchés et on signale d'assez fortes ventes d'esprit de vin (highwine,) de la distillerie de Prescott et de whisky de seigle de même provenance le premier à 47c en douane ou \$1.42 acquitté et le dernier à 30c en douane ou 77c acquitté. Il n'y a pas de changement dans l'esprit de vin de Toronto.

Les journaux de France reçus par dernier courrier s'expriment comme suit sur les vins et spiritueux:

Le même calme déjà signalé depuis plusieurs semaines continue à régner sur les transactions de liquides dans tous les départements vinicoles de France; les renseignements qui nous arrivent de toute part ne nous laissent aucun doute à ce sujet.

L'offre est supérieure à la demande dans les lieux de production et cependant la baisse n'a pas fait, quant aux vins, de progrès sensibles, surtout pour les vins vieux, dont les prix se maintiennent généralement assez fermes, notamment les 1870.

Les marchés des Deux-Charentes sont loin d'avoir leur animation ordinaire. Les eaux-de-vie de la récolte dernière commencent cependant à être mieux demandées: quant à celles

de 1870, elles sont toujours assez recherchées. Voici les prix moyens d'après les derniers marchés de Cognac, Jonzac, Saintes et Barbézieux:

	1869	1870	1871
Grande Champagne....	113 "	110 "	100
Petite Champagne....	102 "	96 "	85
Fins bois (Borderies)...	98 "	94 "	80
Très-bons bois.....	96 "	88 "	75
Bons bois ordinaires....	80 "	84 "	73

(Le tout par hectolitre à 60°), au comptant, sans logement.

A la Rochelle les cours des eaux-de-vie sont stationnaires. Le commerce de Bordeaux les achète comme suit, aux commissionnaires rochelais:

	1870	1871
Roche la..... fr.	86	76
Aigrefeuille.....	88	78

Le tout logé et rendu à quai à Bordeaux, à 30 jours, sans escompte.

Les cotes de l'eau-de-vie d'Armagne restent les mêmes que celles indiquées dans notre dernier bulletin. On a payé ces eaux-de-vie aux conditions ordinaires de logement et de transport avec les prix ci-après, savoir:

	1870	1871
Bas-Armagne (Hect).... Fr.	77 50	73 00
Ternérze.....	74 50	70 00
Haut-Armagne.....	71 00	67 00

#### DOMMAGE À UNE CARGAISON DE CAFÉ PAR LES RATS.

Le comité d'arbitres de la Chambre de Commerce des importateurs et des épiciers de New-York vient de rendre le jugement ci-dessous dans une affaire qui leur a été soumise:

Un importateur avait vendu une cargaison de café de Rio "parfait ou avarié," "sous voile." Par le contrat les acheteurs devaient avoir le bénéfice de l'assurance maritime, un mois d'emmagasinage, labeur, assurance contre le feu ainsi que l'évaluation par les autorités douanières, mais devaient payer les frais de nettoyage. Quand la cargaison fut déchargée on découvrit qu'elle avait été fortement endommagée par les rats, ce qui nécessita de fortes dépenses. La question soumise aux arbitres était de savoir sur qui devait retomber la perte, sur le vendeur ou sur l'acheteur?

Après l'audition des témoins, le comité rendit le jugement suivant:

Considérant que le dommage causé par les rats à une cargaison de café vendue "sous voile" à bord du vaisseau et pendant le voyage n'est pas un risque prévu en contractant une vente soit de la part du vendeur, soit de la part de l'acheteur, même lorsque vendu selon la coutume de "parfait ou avarié" à un prix uniforme ou devant être pris "tel quel et avec tous les bénéfices," et sans aucune réclamation contre le vendeur, avec le seul risque assigné et prévu généralement par les conditions ci-dessus, qui embrassent seulement ce qui est entendu par les dangers de la mer, c'est-à-dire, dommage ou détérioration incidente au voyage, couvert ou non par une police d'assurance.

Jugeons: que le dommage causé par les rats n'était pas un risque prévu, mais provenant du mauvais état du vaisseau avant l'embarquement de la cargaison ou par la négligence du capitaine est un sujet de juste réclamation contre le vaisseau tel que jugé par nos cours de justice; et il incombe à l'importateur ou au vendeur de présenter leur réclamation et d'en collecter le montant des agents ou des propriétaires du vaisseau après s'être assuré du montant

des dommages, ce que négligeant de faire, le vendeur n'aura pas de recours contre l'acheteur hormi qu'il fut bien entendu que le risque avait été clairement assumé lors du contrat.

#### GRANDES VENTES DE PROPRIÉTÉS.

Une des plus grandes ventes de propriétés dont Montréal a été témoin, a eu lieu le 27 dernier aux Chambres d'Écan de M. Arnton. Il s'agissait de la vente des biens de la succession Torrance, situés dans différentes parties de la ville. Les enchères ont été des plus animées. On considère que tous les grands capitalistes de Montréal, au nombre de 250 à 300, étaient présents.

On dit que les différentes propriétés ont été bien vendues. Le montant total a été de \$155,000.

Propriété coin des rues St. Paul et St. Nicholas, environ 35 x 111 pds, aboutissant à la rue des commissaires, pour \$20,050 à F.-X. Langelier, donnant une moyenne de \$5.00 par pied.

Propriété rue St. Paul, occupée par McLachlan, Bros., 32 x 110 pds pour \$14,000 au Dr. Trudel, environ \$4.00 par pied.

Lot No. 1, rue Craig, aboutissant à la ruelle Fortification, 26 x 113 pds 16 pes ou 3081 pds à \$2.50 par pd, pour \$7,702.50 à Joseph Sissons, éer.

Lot No. 2, adjacent, 26 x 117½ pds ou 3,055 pds, à \$2.55 par pd, environ \$7,790.25 à John Dale, éer.

Lot No. 4, rue Craig, 26 x 114 pds 6 pes, ou 2,977 pds à \$2.10, environ \$6,251.70 à Joseph Tiffin, éer.

Lot No. 5, adjacent, 26 x 114 pds, ou 2,964 pds \$2.10 par pd, environ \$6,224.40, à Joseph Tiffin, éer.

Lot No. 11, coin des rues Craig et St. George, 57 x 25 pds 6 pes, ou \$1,453 pds, à \$2.80 par pd, environ \$4,068.40, à Henry Hogan, éer.

Lot No. 3, rue Craig, 116 x 26 pds ou 3,016, à \$2.52 par pd, environ \$7,690.80 à Joseph Tiffin, éer.

Lot No. 6, de 113 x 26 pds ou 2,938, à \$2.50 par pd, pour \$7,345 à Joseph Tiffin, éer.

Maison No. 3, Place Portland, rue St. Antoine, pour \$5,300, à Francis Dolan, éer.

Maison No. 4, adjacent, pour \$5,300 à F. G. Lynn, chez Messrs Ronayne & Cie.

Une maison double No. 6, Place Portland, coin de New Street, pour \$8,550 à Randolph Hersey, éer.

Maison No. 1, Place Portland, rue St. Antoine, pour \$6,000 pour institution Wesleyenne.

Maisons Nos. 207, 209 et 211 rue St. Antoine, grandeur des lots environ 23 x 83 pds chaque £925 ou \$11,100 à T. L. McCoukey.

Maison No. 215, rue St. Antoine, environ 20 x 114 pds 6 pes, £835 ou \$3,310 à Thos. Collins.

Block D, sept lots, coin des rues Guy et St. Antoine, environ 24 x 138, chaque, total 23,871 pds à 40c par pd, \$9,548.40 à James Ferrier, éer.

Lot No. 7 coin des rues St. Antoine et New Street, 24 x 114, ou 2,739 pds à 40c environ \$1,094.40 à James H. Leslie, éer.

Lots Nos. 8, 9, 10, rue St. Antoine, environ 2 x 114 pds chacun ou 8,208 pds à 36c environ \$2,954 à W. A. Merry, éer., M. B. S.

Lot No. 63, rue Lusignan, environ 24 x 95 ou 2,280 pds, à 25c par pd, \$570 à M. Ambroise Colomb.

Block K, lot No. 2 de figure irrégulière, environ 99 x 74 ou 7,300 pds à 16c par pd ou \$1,168 à O. J. Devlin, éer.